

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9930**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Architecte système réseau et sécurité

Nouvel intitulé : Architecte système réseau et sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole des technologies numériques appliquées (ETNA) Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il est chargé de garantir un accès permanent au SI avec une qualité de service constante.

- Il analyse les besoins.
- Il étudie et préconise des choix techniques
- Il assure la responsabilité technique et administrative d'un projet
- Il administre les serveurs d'une entreprise.
Il en sécurise l'exploitation
- Il optimise et assure l'évolution et la pérennité des réseaux
- Il communique dans un contexte international

Capacités ou compétences attestées dans le :

Domaine professionnel

C'est un profil très opérationnel qui nécessite de nombreuses compétences techniques, une excellente connaissance des différents protocoles et matériels réseaux ainsi que des logiciels d'infrastructure (système d'exploitation, base de données, serveurs de messagerie...) -

La certification professionnelle atteste des compétences et des capacités acquises qui permettent :

- d'administrer le système avec l'arborescence des fichiers et les attributs
- d'exécuter les scripts
- d'activer les commandes de base du système
- de gérer les utilisateurs et les droits
- de conduire des actions d'audit pour vérifier l'adéquation de la solution adoptée
- de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques de sécurisation d'un serveur.

Il maîtrise les outils en matière de sécurité informatique, ainsi que la législation et les normes en vigueur.

Domaine transversal

Cette fonction réclame des capacités d'écoute, indispensable pour cerner les attentes des utilisateurs, mais aussi une certaine force de persuasion. Il est en mesure d'encadrer ponctuellement des prestataires et de dialoguer avec les utilisateurs. Son sens de la vulgarisation lui permet de conseiller efficacement le responsable informatique de l'entreprise. Il implique aussi de la rigueur, de la méthode et de bonnes facultés d'adaptation. Grâce à sa capacité d'organisation et à sa réactivité, il est en mesure d'optimiser un emploi du temps chargé et difficilement prévisible. Il possède des aptitudes au management d'équipe par un savoir faire en matière d'organisation, d'animation et de développement.

Il utilise l'anglais dans son activité professionnelle qu'il peut exercer dans un contexte international

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la certification exerce son activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que les sociétés de services en ingénierie informatique (SSI) , les télécommunications, les sociétés de sécurité informatique, les opérateurs et fournisseurs de matériels informatique, les banques et assurances, la grande distribution, les services publics, les collectivités et administration, sociétés de R et D dans le domaine informatique...

Administrateur systèmes réseau et sécurité - Administrateur de base de données -

Responsable informatique -

Ingénieur système - Ingénieur support -

Consultant -

Architecte réseau et sécurité -

Urbaniste du système d'information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

L'accès à la certification est ouvert aux DUT et BTS INFORMATIQUES validés, ou ceux ayant une licence en informatique. Le principe même de la pédagogie par projet est basé pour une grande part sur des preuves du 'savoir faire', cela nous amène à faire une distinction entre l'évaluation des connaissances et l'évaluation des capacités professionnelles.

- L'évaluation des connaissances a lieu tout au long de la formation et est assurée à la fin des modules par les enseignants responsables des cours (partiels, QCM, devoirs sur table ...)

- L'évaluation des compétences professionnelles est basée pour 90% sur des mises en situation réelles ou reconstituées, elle s'appuie sur divers types de productions qui nécessitent leur mobilisation.

Chaque domaine de compétences donne lieu à une évaluation selon des modalités propres qui conduisent à une notation: contrôle classique des connaissances, mini-projet, mémoire avec soutenance (période en entreprise, projet de fin d'études ...)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury constitué de 5 personnes 80 % de membres externes professionnels du domaine (avec 50% représentant le corps employeur et 50% représentant le corps employé) 20 % de membres internes Représentant le corps enseignant, dont le Responsable des Etudes ou son correspondant.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	jury est constitué de 5 personnes, 80% de membres externes dans le domaine professionnel et 20% de membres internes représentants du corps enseignant.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Le Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) et l'Université de STEVENS aux USA donnent lieu à un transfert de crédit au bénéfice des étudiants ayant le titre de l'ETNA s'ils veulent continuer des études de 3 ^{ème} cycle dans ces établissements.

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Architecte système réseau et sécurité, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

50/60 Etudiants par promotion.

www.etna-alternance.net

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

14-16 rue Voltaire 94270 Le Kremlin Bicêtre

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

3/7 avenue du cimetière communal 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Historique de la certification :

Certification suivante : Architecte système réseau et sécurité